

# À qui s'adresser



## Solutions Budget Plus

79, rue Wellington Nord, bureau 202  
Sherbrooke (Québec) J1H 5A9

Téléphone : 819 563-0535

[sbp@solutionsbudgetplus.com](mailto:sbp@solutionsbudgetplus.com)



[www.solutionsbudgetplus.com](http://www.solutionsbudgetplus.com)



@Solutions-Budget-Plus

## LES CAISSES PARTICIPANTES DE L'ESTRIE



(2018-06)  
100 %



# Fonds d'entraide Desjardins

POUR REPRENDRE LE  
CONTRÔLE DE VOS FINANCES



# Un partenariat entre Desjardins et Solutions Budget Plus

Le programme Fonds d'entraide Desjardins (FED) s'inspire d'initiatives du milieu communautaire et des caisses Desjardins. Il vise à soutenir les personnes éprouvant des difficultés financières ou faisant face à des dépenses ponctuelles d'urgence. Par l'entremise de conseils budgétaires et, au besoin, de prêts de dépannage, il permet de freiner l'endettement et contribue à l'éducation financière.

Ce programme est offert en partenariat avec un organisme communautaire de votre localité.



Solutions Budget Plus est un organisme communautaire qui a vu le jour en 1981. En plus de la consultation budgétaire, l'organisme dispense à la population en général différents ateliers ainsi que des séances d'information en lien avec sa mission d'éducation. Son équipe dynamique possède une vaste expertise en matière de budget et de moyens pour contrer l'endettement. Chaque client est traité dans le plus grand respect, sans préjugés et en toute confidentialité

Les Fonds d'entraide Desjardins (FED) rappellent la volonté d'Alphonse Desjardins d'amener les gens à de saines habitudes de gestion et, surtout, de les éloigner des prêts usuraires.

## Proche, engagé dans votre communauté

### Pourquoi ?

- Pour soutenir les personnes et les familles en difficulté financière qui démontrent une volonté de se prendre en main
- Pour freiner l'endettement et le recours à des entreprises qui prêtent à des conditions abusives

### Comment ?

Une rencontre avec l'organisme de votre région participant au programme vous est offerte, de façon confidentielle et respectueuse, et vous permet :

- d'avoir accès gratuitement à une consultation budgétaire pour vous aider à mieux planifier et gérer votre budget personnel, évaluer votre situation financière et trouver des solutions adaptées à vos besoins
- d'obtenir, si cette option fait partie des solutions identifiées, un petit prêt sans intérêt avec des modalités de remboursement adaptées à votre capacité financière

### Pour qui ?

Pour être admissible à l'octroi d'un prêt, vous devez :

- accepter de vous engager dans une démarche de consultation budgétaire
- demander le prêt pour une dépense correspondant à un besoin essentiel
- avoir la capacité de rembourser le prêt accordé
- être membre d'une caisse Desjardins ou accepter de le devenir